

## RELEVÉ de DECISIONS (et INFORMATIONS)

CNAS

25 et 26 Juin 2020 (en Visio conférence – 11h effectives)

### Présents :

Brigitte GARREAU, Emmanuel GUERIN, Sylvain PASQUIER, Séverine TROSSEAU, Jean-Luc VIALA, Ludovic LEONARD, Nicolas MARZIN, Jean Louis FERLAT, Thomas FAURE, Audrey BLOCHET, Cécile LECLERC SPITZ, Jérôme NEVOUX. Véronique PROY, Stéphanie TOUZET, Nicolas BIGOT.

**Absents / Excusés :** Isabelle DEPRAZ, Anne PROUVOST, Charlotte MONNIER,

**Pour les Services Nationaux :** Didier CATTART, Geoffrey BRASSART, Béatrice DEL FRARI, Patricia PETIT.

**Pour le Bureau National : Absente excusée :** Isabelle PERRIN

**Pour la CSRL :** Serge RIGOT

AXES de RÉFLEXIONS	DÉCISIONS / INFORMATIONS
<p><b>1/ <u>Validation des RG ajustés</u></b></p> <p>Les règlements généraux sont envoyés au bureau national pour validation conformément à l'article 28 du règlement intérieur</p>	<p style="text-align: center;">s</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Certificat médical de surclassement (article 8) : <b>Obligation du certificat médical</b> quand il y a surclassement mentionné au règlement spécifique. <b>VALIDÉ</b> <i>Développement demandé</i> : Mention apparente de surclassement avec la spécificité du sport sur la licence.</li><li>• Délais de validation pour les regroupements d'association sportives (article 12) : <b>La limite est fixée au 30 octobre</b> de l'année scolaire en cours <b>VALIDÉ</b></li><li>• HNSS : Non validant pour les sessions du baccalauréat mais encore pour la session 2021 en sections professionnelles (articles 11, 14.2 et 14.3) <b>VALIDÉ</b></li><li>• Précision quant à l'obligation du RS et du guide de l'organisateur (article 14.3) <b>VALIDÉ</b></li><li>• Suppression du niveau « super territoire » pour le parcours qualificatif des Sports collectifs (article 15) <b>VALIDÉ</b></li><li>• Terme modifié de « participant » à « pratiquant » conformément aux quotas et statistiques (article 17) <b>VALIDÉ</b></li><li>• Délai de candidatures pour l'organisation d'un championnat (article 21.2) : A spécifier en fonction de chaque sport : le calendrier national mentionnera les dates limites de candidatures. (Tendances : 5 à 6 mois pour les championnats à gros effectifs, 2 mois pour les sports collectifs, 3 mois pour les autres) <b>VALIDÉ</b></li></ul>
<p><b>2/ <u>Les CTNs :</u></b></p> <p><b>2.1/ <u>Validation des règlements spécifiques : ajustements et modifications</u></b></p> <p>Procédure conforme à l'article 28 du règlement intérieur.</p>	<p><b>TOUS les règlements spécifiques sont validés par la CNAS et la CSRL représenté par serge RIGOT.</b></p> <p><b>Cas particuliers :</b></p> <p><b>Points d'observation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>CO</b> : Supprimer l'article 14 et l'ajouter au guide de l'organisateur.</li><li>• <b>GR</b> : ajustements et questions posées quant au surclassement impossible en individuel et possible en équipe notamment pour les poussins et poussines.</li><li>• <b>Badminton</b> : enlever la pénalité relative à la suppression des Pk à l'article 6 Changer le terme d'arbitre en JO</li></ul>

**ÉDUCER... TOUT UN SPORT !**

	<p><b>Points d'objections :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Hand Ball</b> : en attente de précisions sur les temps d'organisation des/entre les matchs</li> <li>. <b>Volley Ball</b> : Problématique évoquée quant à la proposition de réunification de la filière élite et de la filière promotionnelle. Enjeux d'une politique nationale ? Enjeux d'une activité rencontrant un déficit d'effectifs ? La CNAS reçoit et échange avec le référent VB de la CTN spco : Suite aux différents arguments avancés, <b>le vote à la majorité opte pour un maintien distinct des filières promotionnelles ET élite conformément aux règlements généraux des sports collectifs.</b> <i>Note : La pratique du VB restera en observation particulière afin d'y apporter des solutions à venir.</i></li> <li>. <b>Basketball</b> : revoir la formule élite à 12</li> </ul>
<p><b>2.2/ Validation informelle des guides de l'organisateur</b></p>	<p><b>Visé et accepté</b> tant sur la forme que sur le contenu. Les SN préciseront le paragraphe 9 relatif aux strates de responsabilité juridiques.</p>
<p><b>2.3/ Validation : Quotas 2020 2021</b></p>	<p><b>Tableau des QUOTAS 2020 21 : VALIDÉ.</b> Le tableau et les règlements généraux sont précisés : modification du terme « participants » par « pratiquants » en cohérence avec les statistiques de USport.</p>
<p><b>2.4/ Informations sur les Formations JO</b></p>	<p><b>1/ Délocalisation de certaines formations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Athlétisme : Une formation (ou 2 !) dans un territoire désigné (en fonction des besoins répertoriés) chaque année : HDF en 2020 21.</li> <li>. Natation : 4 formations d'une journée sur 4 territoires.</li> </ul> <p><b>2/ Centralisation au CREPS de BOURGES</b> pour les autres sports : Sports collectifs, sauf le rugby qui se déroulera au CNR ; GR.</p> <p><b>3/ Formations sur sites de championnats</b> pour le Tennis de table, judo, ...</p> <p><b>4/ Projections :</b> Les CTNs travaillent régulièrement sur les modalités de formation et certification des JO : A noter, le projet de formation en APPN.</p>
<p><b>2.5/ Information : Composition des CTNs pour la nouvelle olympiade</b></p> <p>Procédure conforme à l'article 40 des statuts.</p>	<p><b>Stratégie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. État des lieux des candidatures des membres existants présenté.</li> <li>. Le tableau sera envoyé fin juin à l'ensemble des Territoires et comités pour validation par leur conseil d'administration respectif.</li> <li>. Les comités et territoires pourront également proposer des personnes ressources de leur réseau, reconnues pour leur expertise, et en informer les services nationaux.</li> </ul>
<p><b>2.6/ Information : Organisation des CTNs pour la nouvelle olympiade.</b></p>	<p><b>Organisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. 1 réunion / an en présentielle : elle pourra être centralisée à Paris ou délocalisée, à la rencontre d'organisateur potentiels dans l'intérêt de l'accompagnement.</li> <li>. 1 ou plusieurs réunions en visio / an (commissions de qualification et chantiers particuliers)</li> </ul>
<p><b>3/ Bilan 2019 20 et Validation du calendrier 2020 2021</b></p> <p><b>3.1/ Information : Bilan de l'olympiade 2016 2020</b></p>	<p>Le tableau du bilan de l'olympiade 2016/20 est présenté évoquant tous les axes exploités par l'animation sportive : <b>approbation de la CNAS</b></p>

## ÉDUQUER... TOUT UN SPORT !

<p><b>3.2/ Information</b> : Statistiques et Bilan de l'année 2019 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>763 466 adhérents</b> : 379 743 filles et 383 723 garçons.</li> <li>. <b>254098 licenciés</b> : 116722 filles et 137376 garçons</li> <li>. <b>6 championnats nationaux</b> : 2596 participants (1248 filles et 1348 garçons)</li> <li>. <b>Formations nationales de Jeunes officiels</b> : 176 stagiaires (85 filles et 91 garçons)</li> </ul>
<p><b>3.3/ Validation</b> de la liste des championnats, rencontres et du calendrier en l'état.</p> <p>Relance et appel à candidature pour les championnats manquants</p>	<p><b>Calendrier adopté et liste des championnats : VALIDÉS</b></p> <p><b>Vigilance</b>, relance et appel à candidature pour les carences d'organisateur : les membres de la CNAS se feront le relai au sein de leur réseau.</p> <p><b>Remarque</b> faite sur le rapprochement entre le cross et l'athlé en salle CJ qui pourrait concerner, en partie, les mêmes élèves.</p>
<p><b>3.4/ Information</b> : Stratégie de mise en place du projet du calendrier national.</p>	<p><b>Rappel de l'objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Désengorger le mois de mai,</li> <li>. Fluidifier l'ensemble du calendrier relatif aux 57 championnats nationaux organisés annuellement.</li> <li>. Prendre en compte l'organisation du baccalauréat (épreuves du E3C)</li> </ul> <p>Mise en place graduelle sur les deux premières années de l'olympiade, en collaboration avec les CTNs.</p>
<p><b>4/ Information</b> sur l'état des lieux et <b>validation</b> des projections relatives aux développements des outils informatiques.</p> <p><b>Projets VALIDÉS</b></p>	<p><b>USPORT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Réalisé</b> : La licence encadrement ; Amélioration de la visibilité de la gestion et de l'ergonomie des inscriptions ; suppression et modification des inscrits en compétition ; Amélioration de la visibilité et de la gestion des journées ; Amélioration des statistiques avec différenciation des participations (inscriptions) et pratiquants.</li> <li>. <b>Projets à court terme</b> : Les sous championnats ; Les inscriptions en sports collectifs visant la collecte d'informations utiles à l'organisation des championnats (objectif : disparition du Google form existant) ; Le format de la licence avec intégration des photos et la mention du surclassement par sport (<b>format adopté</b> par la CNAS) ; création d'une « épreuve » Jeune Officiel dans tous les championnats.</li> </ul> <p><b>UCOMPETITION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>Réalisé</b> : Amélioration des tris ; Développement du multi-inscriptions avec gestion des équipes et des relais ; Développement de la natation 2020-2021 avec des fonctionnalités qui seront étendues aux autres sports (attributions en séries/couloirs ; Affichage des qualifiés sur minima T, minima N et susceptible d'être qualifiés ; Amélioration des éditions de PDF)</li> <li>. <b>Projets court terme</b> : Cross et athlétisme en salle (athlétisme estival ensuite) ; extraction Excel des inscrits disponible avec informations complètes (sport, catégorie, Elite/promo, équipe, ...) .</li> </ul>

<p><b>5/ Débats - questions :</b></p> <p><b>5.1/ Validation :</b> <u>Un organisateur peut-il organiser dans un autre territoire ou comité ? Quels enjeux sportifs ? Quels enjeux politiques ?</u></p>	<p>Il n'y a aucune objection à cette proposition : <b>VALIDÉE</b></p> <p><b>Intérêt :</b> déploiement pour de nouvelles possibilités d'organisation.</p> <p><b>Vigilance :</b> une précaution politique en termes de communication.</p>
<p><b>5.2/ Réflexion :</b> <u>Développement du e-sport ?</u></p> <p>Réflexion qui est en lien avec la crise sanitaire et l'annulation des championnats 2020 : que peut-on proposer en termes de pratiques ?</p> <p>Mais aussi, Doit-on et peut-on s'adapter à l'évolution sociétale ?</p>	<p><b>Arguments opposables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Le problème de l'absence de motricité.</li> <li>. La problématique des « générations écrans » : Au jour où la fédération de cardiologie évoque la sédentarité des jeunes impactant la diminution des capacités cardio-vasculaire...</li> <li>. L'Ugsel propose actuellement un éventail d'activités sportives déjà très fourni : avons-nous les moyens d'organisation ? les ressources humaines ? le temps ? Ne risque-t-on pas une saturation ?</li> </ul> <p><b>Mais</b> que proposer en situation de crise sanitaire impliquant des zones de confinement probables ?</p> <p><b>Les réflexions sont initiées ... à suivre !!</b></p>
<p><b>5.3/ réflexion et projet :</b> <u>Uniformisation des noms et sigles d'Associations sportives</u></p> <p><b>Propositions VALIDÉES</b></p>	<p><b>Nom de l'AS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Tout en majuscules</li> <li>. Pas d'écritures « AS » ou « A.S. » ou d'« ASSC » (association sportive sociale et culturelle) ou d'Union Sportive Culturelle, ...</li> <li>. Commencer le nom par Collège - Lycée - Lycée Agricole - Lycée Professionnel - Lycée Général - Lycée Technique. Avec possibilité de combiner les informations (sans tiret)</li> <li>. Ne pas préciser la ville car elle est déjà renseignée ailleurs.</li> <li>. Ne pas écrire le sigle dans le nom d'AS car il est renseigné ailleurs.</li> <li>. Le nom de l'AS doit être en conformité avec les statuts.</li> </ul> <p><b>Sigle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Toujours en majuscules et sans accents.</li> <li>. Commence par le code départemental et – (déjà en place).</li> <li>. C pour collège ou L pour lycée doivent être utilisés en début de sigle. Si Collège Lycée alors ne rien mettre (Ni C ni L ni CL).</li> <li>. Interdiction d'avoir 2 sigles identiques pour 2 AS différentes.</li> <li>. Utilisation des 4 caractères <b>obligatoires</b>.</li> </ul> <p><b>Ville :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. En Majuscule</li> <li>. Ne pas mettre le cedex après la ville de l'AS (cela restera sur l'établissement mais cela n'est pas utile pour l'AS)</li> <li>. Si possible mettre ST pour SAINT</li> <li>. Ne rien écrire d'autre que le nom de la ville.</li> </ul> <p><b>Exemple pour l'établissement « Le Likes – Quimper » :</b>  <i>Nom : COLLEGE LYCEE LE LIKES</i>  <i>Sigle : 29-LLQU</i>  <i>Ville : QUIMPER</i></p>

**ÉDUCER... TOUT UN SPORT !**

<p><b>5.4/ <u>Réflexion</u> sur les cautions (en sports collectifs) et pénalités en général</b></p>	<p>Faut-il Supprimer le chèque de caution pour les équipes qualifiées et confirmées pour les nationaux en sports collectifs ? Si oui, quelles propositions ? amende ? pénalité ? Quel est le niveau de gestion ? comité ? territoire ? national ?</p> <p>Est évoqué plus largement la question des pénalités pour les établissements qui ne répondent pas ou tardivement aux organisateurs ?</p> <p>Quelques projections : . Blocage des validations de licences à la rentrée suivante ? . Interdiction de concourir l'année suivante dans le sport concerné ? ...</p> <p><b>Réflexion reportée pour l'année 2020 21</b></p>
<p><b>6/ <u>Information</u> : le règlement financier de l'Ugsel nationale</b></p>	<p>Information succincte sur l'existence d'un règlement financier établi, relatant les procédures internes de l'Ugsel nationale et les barèmes relatifs aux bénévoles.</p> <p><b>Précision apportée</b> : présenté au CAN de Juin 2020 et en attente de validation par l'AG.</p>
<p><b>12/ <u>Information et communication</u> au réseau</b></p>	<p><b>1/ Les documents produits</b> (RS, quotas, guides, ...) seront : . Envoyés au réseau des directeurs dans un 1<sup>er</sup> temps (dans l'intérêt organisationnel) . Mis à jour sur le site national dans un 2<sup>e</sup> temps (dès validation des RG par le bureau, dans l'intérêt de la cohérence)</p> <p><b>2/ Le relevé de décision</b> sera envoyé aux CTNs et mis en ligne sur le site dès validation de la CNAS.</p>
<p><b>Informations :</b></p> <p><b>Dates des prochaines CNAS : <u>Information</u></b></p>	<p>Démission d'Isabelle DEPRAZ (AURA) Départ à la retraite de Jean Louis FERLAT (AURA)</p> <p>. Vendredi 25 et Samedi 26 septembre 2020 . Vendredi 22 et Samedi 23 Janvier 2021</p> <p>. <b>Propositions :</b> Vendredi 9 avril 2021 : CNAS / CTNs Du jeudi 24 au samedi 26 juin 2021 : CNAS (délocalisée ?)</p>

Adjoint au secrétaire général en charge de l'animation sportive – Didier CATTART



**ÉDUCER... TOUT UN SPORT !**

UGSEL - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique  
277 rue Saint Jacques 75240 PARIS cedex 05  
Tél.: 07 88 96 89 19- [d-cattaert@ugsel.org](mailto:d-cattaert@ugsel.org)